

DU Ostéopathie et médecine manuelle

Tags : santé – soins complémentaires – thérapeutique manuelle

Le DU Ostéopathie et Médecine Manuelle délivré en trois ans a été créé en 1982, le programme est progressif avec un **socle de connaissances** en première année : **éléments** de biomécanique et d'anatomie palpatoire, tests articulaire et techniques douces : TGO (Traitement Général Ostéopathique).

Suivi en deuxième année de **l'approfondissement des connaissances** avec des techniques spécifiques. En en troisième année, **consolidation des connaissances**.

Ce programme est très complet et riche, dû à notre antériorité dans cette discipline.

L'Ostéopathie et la Médecine Manuelle ont une place croissante dans le diagnostic et le traitement des affections musculo-squelettiques communes. Son intérêt tient à son efficacité (niveau de preuves élevé en particulier dans les lombalgies communes), et à la simplicité de sa mise en œuvre dès lors qu'existent des praticiens qui sont médecins, correctement formés.

Objectifs

Le but de l'organisation du présent diplôme universitaire est d'assurer aux médecins de toutes qualifications, un standard de formation de qualité élevé et homogène.

L'intitulé « Médecine Manuelle – Ostéopathie » concerne les titulaires du doctorat en médecine : médecins généralistes, rhumatologues et spécialistes en rééducation fonctionnelle.

Compétences visées

Les deux premières années aborderont avant tout les techniques manuelles, la troisième année abordera les techniques ostéopathiques.

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable :

- . D'identifier les situations cliniques d'affections communes pouvant bénéficier d'un traitement manuel
- . De reconnaître par des tests appropriés les contre-indications à la réalisation des thérapies manuelles
- . De réaliser avec la maîtrise indispensable, les thérapeutiques manuelles, notamment manipulatives et myotensives, applicables au rachis et aux membres, mais aussi les techniques fonctionnelles, fasciales
- . D'évaluer l'efficacité de son traitement.

Principaux débouchés

Le diplôme est structuré afin de pouvoir délivrer :

- . En fin de deuxième année après validation du contrôle de connaissance, une attestation de formation en Médecine Manuelle Ostéopathie
- . En fin de troisième année, l'obtention du DU d'Ostéopathie et médecine manuelle permet l'usage du Titre d'Ostéopathe après dépôt du diplôme au fichier ADELI de l'Agence Régionale de Santé du lieu d'exercice.

Organisation de la formation

Durée

Durée de la formation : 3 ans

Début des cours : Octobre

Fin des cours : Juin

Volume horaire global sur 3 ans : 464 heures

- . Enseignement théorique et pratique : 452 heures (volume annuel : 154,5 h.)
- . Mémoire : 12 heures d'encadrement
- . Stage : 150 consultations

Journée Universitaire de Médecine Manuelle Ostéopathie (JUMMOB) : organisée un samedi du mois de janvier.

Dates des cours

Séminaires d'octobre à juin :

- Samedi 14 et Dimanche 15 Octobre 2023
- Samedi 4 et Dimanche 5 Novembre 2023
- Samedi 25 et Dimanche 26 Novembre 2023
- Samedi 13 et Dimanche 14 Janvier 2024
- Samedi 10 et Dimanche 11 Février 2024
- Samedi 9 et Dimanche 10 Mars 2024
- Samedi 6 et Dimanche 7 Avril 2024
- Vendredi 10 Mai (Journée de Révisions) - 11-12 Mai 2024
- Vendredi 21 Juin 2024 (Journée de révisions)
- Examen : Samedi 22 Juin 2024

Organisation

Enseignement réparti dans l'année sur 2 jours par mois (samedi et dimanche)

Site de formation : Université Sorbonne Paris Nord, Campus de Bobigny

- . En mai, pour les étudiants de troisième année, deux vendredis sont ajoutés pour du structurel rachidien et périphérique de troisième niveau
- . En janvier la JUMMOB (Journée Universitaire de MMO de Bobigny) est obligatoire pour tous les étudiants. Elle se déroule un samedi.

Stage

150 consultations chez le praticien, en dispensaire ou en milieu hospitalier, réparties sur trois années viennent compléter la formation. Pour valoriser ces consultations des « Traces d'apprentissages » sont mises en place, régulées par les moniteurs (2 heures lors de chaque module de deux jours et travail sur site médical) comportant l'analyse de 2 consultations par étudiant.

Mémoire

Pouvant donner lieu à une thèse de médecine pour les étudiants de 3ème cycle (300 h.) OU à des travaux de recherche.

Contrôle des connaissances

- . Formation sanctionnée par une épreuve orale à la fin de chacune des 3 années
- . Une session de rattrapage en octobre pour les 3 années
- . Le redoublement est autorisé mais sans possibilité de capitaliser les notes.

Pour valider le DU d'Ostéopathie et médecine manuelle, les stagiaires doivent obtenir une note $\geq 10/20$ chaque année.

Validation

Diplôme Universitaire d'Ostéopathie et médecine manuelle.

Candidature 2023/2024

- . Candidatez sur le site : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat> **entre le 16 mai et le 10 octobre 2023**
- . Créez votre compte (attention : le logiciel de candidature n'est pas forcément compatible avec les téléphones mobiles et les tablettes)
- . Déposez vos pièces justificatives (au format PDF) : votre pièce d'identité en cours de validité, le diplôme d'État justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée, CV, lettre de motivation et copie de la carte vitale
- . A joindre en complément :
 - si vous êtes interne ou faisant fonction d'interne dans une université : déposez le certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un diplôme national ou à un diplôme d'État (hors DU-DIU)
- . Validez vos informations
- . Après acceptation de votre candidature par la commission pédagogique du DU, un lien vous sera communiqué par mail afin de finaliser votre inscription administrative universitaire (**attention : la candidature et l'inscription sont 2 étapes différentes**)
- . Un contrat de formation professionnelle sera établi dès votre inscription administrative.

Programme

L'art.6 de l'arrêté du 12 décembre 2014 relatif aux dispenses susceptibles d'être accordées en vue de la préparation au diplôme permettant d'user du titre d'ostéopathe, permet aux personnes titulaires du diplôme d'État de docteur en médecine d'être dispensées des UE 1, 2, 3 et 6, à l'exception du module 3.4 « législation ».

▪ UE 3 : Législation

UE 4.3 : Les principes fondamentaux du droit public et privé ; responsabilité civile, pénale, professionnelle, la notion d'exercice illégal ; l'ostéopathie en France et son champ d'intervention ; législation professionnelle

▪ UE 4 : Ostéopathie, fondements et concepts

UE 4.1 : Les modèles conceptuels de l'Ostéopathie, principes et fondements de l'Ostéopathie

UE 4.2 : Les fondements des diagnostics et traitements en ostéopathie

UE 4.3 : Le raisonnement et la démarche clinique ostéopathique

▪ UE 5 : Pratique ostéopathique

UE 5.2 : Palpation ostéopathique

UE 5.4 : Mise en œuvre des moyens de diagnostic et de traitements dans différentes situations

UE 5.5 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées – Membre inférieur

UE 5.6 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région lombo-pelvi-abdominale

UE 5.7 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région thoraco-scapulaire

UE 5.8 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Membre supérieur

UE 5.9 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région cervico-céphalique

▪ UE 7 : Développement des compétences de l'ostéopathe

UE 7.1 : Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique

UE 7.2 : Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique

UE 7.3 : Réaliser une intervention ostéopathique et conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique

Directeur de l'enseignement pédagogique (responsable de la commission pédagogique) :

Dr Pascal MARGULIES – Médecin Ostéopathe - Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

Tél : 06 51 18 28 45 – Mail : pascalmarginulies@gmail.com

Équipe pédagogique :

Dr Martine ARNAUT - Médecin ostéopathe
Dr Marc BAILLARGEAT – Médecin ostéopathe
Pr. Franck BAYLE – PU PH
Dr Maurice BINIASZ - Médecin ostéopathe
Dr Dominique BONNEAU - Médecin ostéopathe
Dr Thomas BOUREZ – Médecin ostéopathe
Dr Gabriel BRAULT- Médecin ostéopathe
Dr Alain CASSOURA - Médecin ostéopathe
Dr Sébastien CORNU - Médecin ostéopathe
Dr Robert DEMOULIN - Médecin ostéopathe
Dr Bruno DUROUY - Médecin ostéopathe
Dr Daniel FIEVET - Médecin ostéopathe
Dr Gilles GUEZ - Médecin ostéopathe
Dr Jean HALLADE MASSU - Médecin ostéopathe
Dr Pierre HENRY- Médecin ostéopathe
Dr Jean-Louis HELMLINGER - Médecin ostéopathe
Dr Pascal HODAC - Médecin ostéopathe
Dr Gérard LAFAILLE - Médecin ostéopathe
Dr Jacques LELGOUARCH - Médecin ostéopathe
Dr Guillaume LEVAVASSEUR - Médecin ostéopathe
Dr Pierre MARGULIES - Médecin ostéopathe
Dr Jean-Baptiste MERCIER - Médecin ostéopathe
Dr Fabrice QUILLOU - Médecin ostéopathe
Dr Ivan RADUSZYNSKI - Médecin ostéopathe
Dr. Alexis THEZE - Médecin ostéopathe
Dr Pascal VELU - Médecin ostéopathe
Pr. Laurent ZELEK – PU-PH
(l'équipe pédagogique est susceptible d'évoluer en cours d'année).

Conditions d'admission

- . Médecins en activité, généralistes ou spécialistes (médecins étrangers titulaires d'un diplôme équivalent)
- . Étudiants en troisième cycle d'études médicales dès la première année d'internat (les diplômes ne leurs seront délivrés qu'après soutenance et obtention de la thèse)

L'autorisation d'inscription est accordée sur dossier par la commission pédagogique du DU.

Coûts de la formation 2023/2024 (frais de formation + droits d'utilisateur)

1. Droits d'utilisateurs : **243 €** (droits de niveau Master définis par arrêté ministériel, définitifs en juillet de chaque année).
2. Frais de formation en fonction de votre statut :

Statut	Tarif préférentiel
Si vous êtes inscrit en formation initiale pour l'année en cours, avec le statut étudiant (certificat de scolarité ou attestation équivalente à joindre au dossier)	540 €
Si vous êtes diplômé depuis moins de 2 ans dans le cadre de votre formation initiale (diplômes délivrés au titre de l'année universitaire 2021-22 ou 2022-23) (copie du diplôme ou attestation de réussite à joindre au dossier)	540 €

Statut (possibilité de prise en charge employeur/organisme financeur)	Tarif formation continue
Si vous êtes médecin libéral/salarié, personnel hospitalier, salarié dans une entreprise... en reprise d'études	1 800 €
Si vous êtes diplômé de la formation initiale depuis 2 ans et plus	1 800 €

(les DU-DIU ne sont pas inscrits au RNCP, Registre National des Certifications, et **ne sont pas éligibles au CPF**)

CONTACTS ET ACCES

UFR Santé, Médecine, Biologie Humaine
74 rue Marcel CACHIN – 93017 Bobigny cedex
Bât. de l'illustration, mezzanine – Bureau M. 110

Métro 7 : La Courneuve – 8 mai 1945 (10 à 15 min de marche)

Tram 1 : Drancy-Avenir

Gestionnaire de formation :

Saliha KEDJAM - Tél : 01 48 38 71 01 - Mail : sec3-sante@univ-paris13.fr

Docteur Pascal MARGULIES – Tél : 06 51 18 28 45 – Mail : pascalmarginulies@gmail.com

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : 10h - 12h30 / 14h – 18h